

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 mars 2013 N° 479

Benoît HAMON a signé aujourd'hui la première entente de coopération en matière d'Economie sociale et solidaire entre la France et le Québec.

A l'occasion de la 17^{ème} Rencontre alternée des Premiers ministres de la France et du Québec, et en leur présence, une entente franco-québécoise en matière d'Economie sociale et solidaire (ESS) a été signée par Benoît HAMON, Ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation de la République Française et par M. Sylvain GAUDREAULT, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation des territoires du Québec.

Cette entente fait suite à la déclaration d'intention en matière d'ESS adoptée entre la France et le Québec, le 8 octobre 2012, à l'occasion du Sommet international des coopératives à Québec auquel le ministre Benoît HAMON avait pris part.

L'entente vise à favoriser les échanges de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement des expertises dans le secteur de l'ESS, au moment où les deux gouvernements partagent une préoccupation commune quant à la mise en place d'un cadre légal favorable à celle-ci. La coopération portera notamment sur les outils de financement de l'ESS, sur ses mécanismes de reconnaissance, sur les moyens de sensibilisation et de promotion de celle-ci, ainsi que sur l'enseignement et la formation.

Pour Benoît HAMON: « Cet accord permettra que les secteurs de l'ESS se renforcent mutuellement en France et au Québec. Il témoigne de notre grande convergence politique dans cette matière ».

Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON: Anne-Sophie de FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

